



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 103539

Texte de la question

M. Jean-Claude Lenoir interroge M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur les résultats de l'enquête du Centre d'analyse stratégique (CAS) rendus publics en février 2011, selon lesquels la France aurait le taux d'encadrement scolaire le plus faible des pays de l'OCDE. Selon le CAS, « la France présente le taux d'encadrement le plus faible, tous niveaux et tous établissements confondus (publics et privés) avec seulement 6,1 enseignants pour 100 élèves-étudiants, contrairement à des pays comme la Suède, la Grèce ou le Portugal où le taux d'encadrement dépasse 9 enseignants ». Confirmant un rapport de la Cour des comptes de mai 2010, le CAS observe que le taux d'encadrement est particulièrement inférieur à la moyenne des pays de l'OCDE dans les écoles primaires et dans l'enseignement supérieur (5 enseignants), alors qu'il serait proche du taux médian dans les collèges et les lycées (7,5 enseignants). Il souhaiterait connaître son sentiment à l'égard de cette situation et les réponses que le Gouvernement entend apporter pour y remédier.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Lenoir](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103539

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 29 mars 2011, page 3000

Question retirée le : 4 octobre 2011 (Fin de mandat)